

-----  
Arrondissement de  
MONTLUCON

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**  
-----

-----  
**COMMUNE  
de DOMÉRAT**  
-----

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 mars, à 9 heures, le conseil municipal de la commune de DOMÉRAT, assemblé au lieu habituel de ses séances, au nombre de vingt-deux, en session ordinaire, sous la présidence de madame Pascale LESCURAT, maire, en suite de la convocation faite par madame le maire de ladite commune, le 8 mars 2024.

Nbre de conseillers  
municipaux en exercice : 29

Présents à la séance : 22  
Votants : 28

-----  
Date de l'affichage de la  
convocation :

8 mars 2024

-----  
Date de l'affichage à la  
porte de la Mairie de la liste  
des délibérations :

19 mars 2024

Présents : Mme LESCURAT..Mr DE SOUSA..Mme JOUANNIN..Mr BOY..Mme PIRES..Mr DUFLOUX..Mme BERGERON..Mrs LIMOGE..HAMELIN..Mmes DELERIS.. FAUCHARD..BERRUER..LAFAYE..Mrs PINHEIRO.. OSTERTAG..Mme DUCEAU..Mrs RICHOUX..LEFEBRE.. Mmes AURAT..CLEMENSAT..Mr DEQUAIRE..Mme PETIT.

Absent : Mr DELEAU.

Secrétaire de séance : Mr SURLEAU.

Ayant donné mandat de procuration : Mme COULANGEON à Mme FAUCHARD, Mme BRUNET à Mr HALELIN, Mr LACAUX à Mme BERRUER, Mr LUQUET à Mr PINHEIRO, Mme MATHIAUD à Mme DUCEAU, Mme CHIROL à Mr LEFEBRE.



Le procès-verbal de la séance du 3 février 2024 est approuvé (date de publication : 19 mars 2024).



**OBJET : Demandes de subventions auprès du département au titre de l'aide à la diffusion de spectacles et du soutien aux festivals.**

Dans le cadre de sa saison culturelle 2024, la ville de Domérat proposera des concerts place Bacchus les 23, 24 et 25 août 2024 (Août of Sounds) ainsi que la reconduction de l'opération « quartiers d'été » du 14 juin au 15 septembre 2024.

240316-04

Il s'agit ainsi, au travers de ces deux projets, d'ouvrir la culture au plus grand nombre et de fédérer des acteurs différents (artistes, techniciens, commerçants...), afin de poursuivre le développement de la diffusion culturelle sur le territoire de la commune, de diversifier les lieux de représentation en organisant des spectacles vivants au plus près des habitants, de favoriser les liens intergénérationnels et de dynamiser l'attractivité économique et culturelle du centre-bourg et des différents villages de la commune.



Le conseil départemental, au titre de son dispositif de soutien à la programmation artistique et culturelle, peut apporter à ces projets deux soutiens différents, à savoir :

- Aide à la diffusion de spectacles pour « Août of Sounds » dont le coût prévisionnel est estimé à un montant de 18 799 €,

- Soutien aux festivals pour « Quartiers d'été » dont le coût prévisionnel est estimé à un montant de 29 450 €.

Il est précisé qu'en application des modalités de financement prévues par le département, l'aide apportée pour « Août of Sounds » pourrait atteindre un montant de 1 500 € et celle concernant « Quartiers d'été » un montant de 6 285 € (30 % du montant du budget artistique + prestations techniques, soit 20 950 €).

Il est donc proposé au conseil municipal :

- D'autoriser madame le maire à solliciter du conseil départemental de l'Allier deux subventions d'un montant respectif de 1 500 et 6 285 € au titre du dispositif de soutien à la programmation artistique et culturelle,
- D'autoriser madame le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour ce faire ainsi qu'à signer tous documents relatifs à cette question.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité,

**FAIT** siennes les propositions de madame le maire ci-dessus exposées.



Pascale LESCURAT,

Maire de Domérat.

Pour extrait conforme au registre,  
Légalement signée par :

Guillaume SURLEAU,

Secrétaire de séance.

Date de publication sur le site internet : 19 mars 2024